



#REPLACEMENTMONTREAL

REPLACEMENTS D'APPAREILS POUR MONTRÉAL

DU 1^{ER} MAI AU 30 SEPTEMBRE

Publiez une photo avant et après du **REPLACEMENT** de votre appareil au bois/granules/charbon pour un encastré au gaz et courez la chance de **GAGNER** votre achat !

La ville de Montréal a adopté un règlement visant à limiter, dès le 1^{er} octobre 2018, l'utilisation de foyers au bois, aux granules et au charbon. Pourquoi ne pas changer pour un encastré au gaz?

COMMANDEZ UN ENCASTRÉ AU GAZ DE NAPOLÉON ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À 200\$!



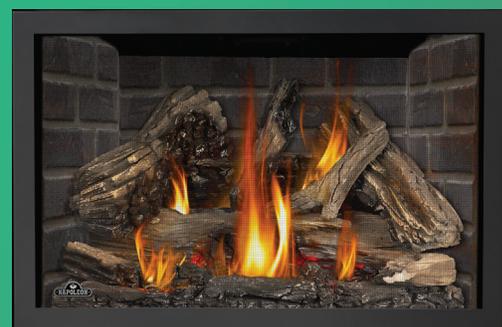
ÉCONOMISEZ 100 \$

Infrared™ 3 - IR3



ÉCONOMISEZ 150 \$

Infrared™ X3 - XIR3N



ÉCONOMISEZ 200 \$

Infrared™ X4 - XIR4N

Allez sur napoleonfoyers.com pour trouver le détaillant le plus près de chez vous.

Produits admissibles : Encastrés Série « Infrared »
IR3, XIR3N, XIR4N

FAIBLE CONSOMMATION
DEL
HAUTE INTENSITÉ

